

Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique

157 | 2023

La Françafrique, un néocolonialisme français

DOSSIER

La Françafrique, un néocolonialisme français

Dossier coordonné par Alain Gabet, Sébastien Jahan

p. 13-21

<https://doi.org/10.4000/chrhc.21815>

Texte intégral

- 1 Dans *Le Dernier Mitterrand*, Georges Marc Benamou rapporte les confidences d'un président affaibli, rongé par la maladie qui va bientôt l'emporter¹. Malgré l'indéniable fascination qu'il exerce sur lui, le journaliste ose questionner le vieil homme sur ses liens avec René Bousquet et le régime de Vichy. Mitterrand esquive. D'autres questions auraient pu surgir qui ne viendront jamais : durant ces mille jours crépusculaires d'intimité intellectuelle, pas une seule fois le génocide des Tutsis n'est évoqué de manière directe², alors même que les entretiens commencent en septembre 1994, deux mois après la fin de la tragédie. Tout se passe comme si, au moment de la parution du livre, en 1997, la seule ombre qui puisse ternir le parcours du « dernier des grands présidents » était celle planant sur ses années de « maréchal-résistance » et les amitiés qu'il en a conservées. C'est pourtant le même personnage, devenu une icône de la gauche, qui vient d'entraîner son pays dans une politique de soutien à un régime génocidaire. Le Mitterrand de 1994 se comprendrait-il sans cette référence à sa « jeunesse française », marquée par un engagement à l'extrême droite ? Sans être indispensables, ces antécédents peuvent certes faciliter la connivence entre le chef d'État vieillissant et une partie de sa hiérarchie militaire autour d'une lecture géopolitique de l'Afrique où l'anglophobie le dispute à l'ethnisme. Mais dans le demi-siècle de vie publique de François Mitterrand, il est sûrement plus utile de pointer le rôle qu'il a joué au tout début d'une carrière politique qui coïncide avec la fin de l'ère coloniale, lorsque, en 1950, il accède au poste de ministre de l'Outre-Mer. C'est à ce moment-là que, préparant le terrain à De Gaulle et Foccart, il jette les bases de la Françafrique³, ce « néocolonialisme français » dont il sera, une fois parvenu au pouvoir suprême, l'un des défenseurs les plus acharnés.



- 2 Comme chez le confident de Mitterrand, la Françafrique est un impensé de l'analyse académique dans le champ de la politique étrangère française. C'est ce qu'a montré, une fois de plus, le rapport de la commission Duclert⁴ sur le rôle de la France dans le génocide tutsi au Rwanda entre 1990 et 1994. Le document, qui témoigne par ailleurs d'une remarquable acuité analytique dans son étude des archives de l'État, d'une capacité à contextualiser dans le temps long avec la référence expliquée au complexe de Fachoda, fait l'impasse sur le cadre paradigmatique dans lequel s'est inscrite l'action française au Rwanda : sa politique postcoloniale, communément appelée « Françafrique ». Cet impensé, nous l'avions déjà constaté lorsque nous avons fait l'analyse de l'ouvrage de Stéphane Audoin-Rouzeau, *Une initiation. Rwanda (1994-2016)*⁵. Ainsi, l'aide apportée au régime Habyarimana, présentée comme la dérive individuelle d'un président en fin de parcours, n'est jamais mise en relation avec le soutien accordé par l'État français aux dictatures les plus sanglantes du continent africain depuis la décolonisation, comme celles de Bokassa en Centrafrique, Mobutu au Zaïre, etc.
- 3 L'expression « Françafrique » a pourtant une longue histoire qui mérite que l'on s'y attarde⁶. Elle fut utilisée pour la première fois par un journaliste de *L'Aurore*, Jean Piot, dès le milieu des années 1940, sous la forme « France-Afrique » et dans un sens positif, pour désigner le « bloc de puissance » que devraient à l'avenir constituer la France et ses colonies. Elle est reprise en un seul mot, une décennie plus tard, dans un discours du leader ivoirien Félix Houphouët-Boigny, pour promouvoir le rêve d'une communauté fraternelle associant la métropole à ses possessions africaines sur la voie de l'indépendance. Mais c'est le militant associatif François-Xavier Verschave, dans un ouvrage fondateur⁷, qui lui a donné sa connotation critique actuelle, celle d'un système de relations postcoloniales visant à pérenniser l'influence de la France sur son pré carré après la décolonisation et la perte de son empire. À l'époque de Verschave, la Françafrique désignait plutôt ce qu'il appelait la « partie immergée » de l'iceberg figurant ces relations interétatiques, c'est-à-dire les intrigues souterraines, les actions illégales et autres trafics crapuleux, menés dans le but de maintenir la domination de l'ancienne métropole. Depuis peu, une nouvelle génération de chercheurs et de militants, s'adaptant aux évolutions liées à la fin du fœccartisme, a proposé une définition élargie, plus structurelle que sensationnelle, ajoutant au volet occulte celui d'institutions officielles, parfois décriées, mais souvent aussi célébrées (franc CFA, francophonie, coopération, etc.), qui contribuent de manière tout aussi efficace que les barbouzeries d'antan à prolonger et à réinventer le système⁸. Ce dossier entend donc contribuer à la promotion de cette notion en tant qu'outil d'analyse, en explorant certains de ses aspects historiques et certaines de ses prolongations actuelles.

Un système qui vise à maintenir le statut de puissance

- 4 Pour éclairer cette zone grise de l'histoire contemporaine récente, il nous semble important de mettre en évidence ses acteurs-clés, hommes politiques français ou africains ainsi que leurs conseillers, et de comprendre comment leur action a pu quitter les voies officielles de la diplomatie pour emprunter d'autres canaux, parfois abrités par les institutions, décrits habituellement comme des « réseaux » et dont il convient d'apprécier l'étendue et la labilité en même temps que le rôle effectif. Dans le premier article de ce dossier, Tiémoko Diallo, doctorant à l'université de Poitiers, a accepté de livrer une première synthèse de ses recherches en cours sur le rôle central joué par Félix Houphouët-Boigny à cet égard.
- 5 Dans cette stratégie de puissance, la France a bien sûr utilisé tout son poids économique. On sait comment le franc CFA lui a permis de garder le contrôle sur ses anciennes colonies, en gérant directement leur politique monétaire et en contrôlant leurs réserves de change, tout en les maintenant dans un statut de « pourvoyeurs de matières premières »⁹. Dans le même temps, des hommes d'affaires français, comme

Bouygues ou Bolloré, usaient de leur entregent aussi bien auprès des dirigeants français que des leaders africains pour constituer de véritables empires commerciaux et industriels, largement bâtis sur le démantèlement des services publics locaux, imposé par le FMI ou la Banque mondiale. Une dépendance inscrite dans la continuité de la période coloniale, que Catherine Coquery-Vidrovitch illustre par l'accélération du cycle de l'aide et de l'endettement, et par l'adaptation des institutions économiques et des réseaux commerciaux au contexte des indépendances, moteur d'une « corruption généralisée, liée au système néocolonial dépendant et solidaire des grands intérêts impériaux extérieurs ».

- 6 Cadre systémique des relations postcoloniales françaises, la Françafrique n'est que très rarement convoquée par la recherche universitaire pour mettre en perspective certains des épisodes les plus choquants et les plus confus impliquant l'État français en Afrique. Or, il apparaît que les logiques politiques, les intérêts économiques, les soubassements idéologiques et les acteurs (intermédiaires, financiers, mercenaires, etc.) sont souvent les mêmes d'une affaire à une autre. Pour mesurer la permanence et les mutations d'un concept qui fait système, nous renvoyons à l'entretien que nous avons réalisé avec Thomas Deltombe et Thomas Borrel¹⁰, codirecteurs d'une somme¹¹ qui fera date, qui a été détaché et a paru en avance de ce dossier pour des raisons pratiques. Mais dans le troisième article de ce dossier, François Graner, auteur bien connu de notre revue¹², montre une nouvelle fois avec acuité, s'agissant de la part de responsabilité des autorités françaises dans le génocide des Tutsis au Rwanda, que l'on ne peut pas comprendre ce drame sans le relier au cadre global de la politique postcoloniale française.

Un système occulté

- 7 Le silence durable des universitaires – y compris dans le champ des études postcoloniales¹³ –, tant sur le terme de Françafrique que sur l'objet auquel il s'applique, est un signe de la méfiance des chercheurs « institutionnels » à l'égard d'un concept né en dehors du sérail, dans les milieux militants, et popularisé par le journalisme d'investigation (Benoît Collombat, Fabrice Arfi...). Mais ce n'est pas la seule raison. Dans sa thèse récente sur les assassinats politiques dans l'Afrique des indépendances, une historienne comme Karine Ramondy se dispense de recourir à un paradigme françafricain jugé trop réducteur, préférant inscrire son analyse dans un jeu d'échelles qui articule les cadres nationaux aux contextes globaux des différents néocolonialismes et de la bipolarisation¹⁴. En 2012, Jean-Pierre Bat, archiviste paléographe, alors responsable du fonds Foccart, formulait lui aussi explicitement ses réserves :

« Cette démonstration de la Françafrique n'est pas sans poser problème. Elle est par essence totalisante : toute action de la France en Afrique serait par conséquent le fruit d'un programme d'exploitation du continent, envisagé et réaménagé depuis la décolonisation. La dénonciation d'une corruption généralisée participe d'une culture alternative et antiétatique évidente (...). »

- 8 Plus loin, il ajoute :

« Il existe une spécificité de la politique africaine, mais il n'existe pas de théorie de complot permanent de l'État. Pas plus qu'il n'existe de programme continu pour la politique africaine de la France depuis 1958 : l'empirisme est un paramètre historique qui a été trop longtemps ignoré par les enquêtes d'actualité journalistique aux accents d'histoire immédiate. »¹⁵

- 9 On le voit, outre sa dimension militante (« antiétatique » !), le terme pêcherait par un usage trop systématique et caricatural, comme par ses connotations complotistes¹⁶.

- 10 Si des recours abusifs, fétichistes ou paresseux à la notion de Françafrique existent sûrement, force est pourtant de constater aujourd'hui que les lignes ont bougé. Les digues tendent à s'affaïsser et les préventions d'hier sont de moins en moins de mise

face à l'efficacité d'un concept qui nomme et par là même rend visible ce qu'auparavant on ne savait (ou ne voulait) pas voir ni décrire. Pour preuve, les ouvrages parus à ce jour dans le cadre de la préparation aux concours de l'enseignement¹⁷ attestent de cet usage en voie de banalisation, comme le suggère entre autres le « manuel » de Guillaume Blanc¹⁸. Même le point de vue de Jean-Pierre Bat semble bien avoir évolué, du moins si l'on en juge sa contribution à *L'Empire qui ne voulait pas mourir*¹⁹.

- 11 Le mot a, en effet entre autres mérites celui d'explicitier un phénomène qui n'a pas d'équivalent, ni par la durée ni par la profondeur, dans l'histoire des relations entre une puissance européenne et ses anciennes colonies : il s'applique à ces « formes spécifiquement françaises de la colonialité », un néocolonialisme français, érigé en système protéiforme au cœur même des institutions, un « régime de continuité » imposé « là où aurait dû s'installer une rupture radicale, celle des indépendances et des souverainetés nationales recouvrées²⁰ ». Certes, il existe peut-être des points de comparaison possible avec les politiques d'influence de la Grande-Bretagne ou de la Belgique dans leur ancien domaine impérial²¹. Mais, comme le rappellent à juste titre les auteurs de *L'Empire qui ne veut pas mourir*,

« Quel autre pays que la France a maintenu une présence militaire sur le continent africain sans discontinuer depuis 1830 ? Quelle autre puissance impériale a conditionné l'indépendance de ses anciennes colonies africaines à leur renoncement à des pans entiers de leur souveraineté (notamment monétaire) ? Quel autre pays s'est doté pendant des décennies d'un ministère spécifiquement consacré à l'Afrique (sous le masque de la "Coopération") ? Quel autre pays entretient des relations aussi cordiales, et depuis si longtemps, avec autant d'autocrates africains (dont certains sont les fils des autocrates qu'elle avait elle-même placés aux commandes) ? Quel pays, croyant nécessaire de défendre son "rang" en Afrique, s'est à ce point compromis dans le dernier génocide du XX^e siècle ? Et dans quel pays, enfin, toute cette politique, mélange détonnant d'interventionnisme militaire, d'ingérence politique, d'intrusion économique et d'"aide au développement", est-elle menée sans quasiment aucun contrôle démocratique et dans une impunité judiciaire presque totale ? »²²

- 12 Héritière de cette croyance en la « vocation africaine » de la France, au nom d'idéaux universalistes, la classe politique française des années 2000 ne fait, pour sa part, guère référence à la Françafrique que pour en proclamer la disparition, le plus souvent dans l'espoir que cette communication servira d'écran de fumée à la reconduction des vieilles habitudes, sous des formes renouvelées. L'« activisme mémoriel » répond à des objectifs politiques du même ordre, sur le mode de l'injonction à « tourner la page », alors même que les zones d'ombre continuent d'envahir la mémoire de nombreux épisodes dramatiques du passé plus ou moins récent de la France en Afrique²³. Il en va ainsi, par exemple, de la recherche sur le nombre et l'identité des tirailleurs sénégalais massacrés à Thiaroye (1944), entravée, comme nous le relate Armelle Mabon, par des obstacles administratifs et des lenteurs judiciaires qui pourraient bien être le produit d'une connivence françafricaine pour retarder l'émergence d'une vérité dérangeante.

- 13 Confrontée au déni des autorités, la Françafrique est l'objet également d'une occultation qui touche largement le champ culturel et médiatique²⁴ de notre pays. De manière plus subtile que dans des régimes ouvertement autoritaires, l'appareil d'État en est grandement responsable, directement par sa mainmise ou indirectement par son laisser-faire, et cette responsabilité peut se mesurer dès les programmes scolaires. Dans le dernier article de ce recueil, Alain Gabet souligne le silence systématique qui recouvre les pratiques postcoloniales dans les programmes actuels du lycée. L'institution scolaire fabrique ainsi, sciemment peut-on dire, des cohortes d'étudiants et de citoyens désinformés d'une dimension essentielle de l'histoire et du fonctionnement de leur démocratie.

Conclusion

14 Levier de puissance systématiquement contesté, minimisé ou occulté, la Françafrique a néanmoins fait du chemin en tant que concept dans la littérature universitaire, et l'on ne saurait être trop reconnaissant à François-Xavier Verschave d'avoir semé cette graine. Son utilisation ou son absence dessine les contours d'un territoire en cours de constitution à l'intérieur de l'institution. À présent, les critiques les plus audibles portent surtout sur l'adéquation du vocable à l'évolution récente des relations entre la France et l'Afrique. Jean-François Bayard avait, dès le début des années 2000, pointé comme « anachronique » une notion qui, selon lui, aurait perdu sa pertinence après la fin de la guerre froide (1991), la mort d'Houphouët-Boigny (1993), la dévaluation du franc CFA (1994) et la disparition de Foccart (1997). La suite des événements lui a manifestement donné tort, les ingérences françaises en Côte d'Ivoire, le soutien sans faille aux vieilles dictatures du pré carré (Tchad, Cameroun, Gabon...), les interventions militaires au Mali et en Centrafrique (2013) ou l'exfiltration du despote déchu Blaise Compaoré (2014) illustrant, entre autres exemples, la vitalité des pratiques françafricaines. L'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017 est perçue, à son tour, par certains observateurs (dont l'historien Achille Mbembé) comme un moment charnière, celui de la fin d'un « cycle historique » et du passage « d'une relation subie à une relation consentie et volontaire²⁵ ». Cette nouvelle chronique d'une mort annoncée de la Françafrique n'est guère prise au sérieux par ceux qui, mettant en avant son obstination « à ne pas mourir », invitent plutôt à observer les recompositions actuelles dans une histoire longue des relations franco-africaines où les « pertes d'influence » ne sont généralement que temporaires²⁶.

15 Il reste qu'Achille Mbembé a sans doute raison de souligner ce « paradoxe africain de la puissance française » : l'Afrique est, en effet, « la région du globe où se révèlent désormais au grand jour » les faiblesses de la France²⁷, confrontée à la concurrence de la Chine ou de la Russie, secouée aussi par une vague sans précédent de manifestations hostiles au sein de la population. Ce « sentiment antifrçais » est d'ailleurs lui-même instrumentalisé par les puissances rivales dans le cadre de campagnes médiatiques qui font d'autant plus facilement mouche que les accusations portées contre la France ne sont pas, on l'a compris, sans fondements. Dans ce contexte, il serait évidemment fâcheux d'adopter une sorte de posture « campiste » qui se réjouirait des coups de boutoir portés à l'ingérence française sans s'inquiéter des exactions des miliciens de Wagner²⁸ ou du pillage des ressources naturelles africaines par les entreprises chinoises ou russes. Des épigones de Verschave, comme Thomas Borrel et Thomas Deltombe, ne tombent pas dans ce piège : ils ne nient rien de la réalité de l'offensive impérialiste russe dans une partie de l'ancien pré carré (Mali, Centrafrique, Burkina Faso) ni de ses méfaits, mais s'étonnent cependant que les dirigeants français n'y trouvent pas matière à une « introspection véritable » de ces longues décennies françafricaines de prédation et de confiscation du pouvoir. Comment l'action de la France, avec ce qu'elle prétend incarner sur le plan des valeurs et des droits humains, a-t-elle pu rendre plus désirable la tutelle d'un État comme la Russie de Vladimir Poutine ? Tout en se gardant du fantasme de la « mission historique », la France, comptable de cet héritage problématique, a tout de même le devoir d'œuvrer à une « nouvelle anthropologie de la relation » qui, ne soyons pas naïf, restera toujours inachevée tant que l'ordre économique mondial sera ce qu'il est. Pour les Africains, l'un des défis est sans doute de trouver un mode d'auto-organisation qui leur permette de sortir d'un « grand jeu » des compétitions impériales où leur marge d'action se limiterait à la liberté de changer de maître.

Notes

1 Georges-Marc Benamou, *Le Dernier Mitterrand*, Paris, Plon, 2005, 256 p.

2 Deux mentions en tout et pour tout, qui servent de toile de fond aux récriminations de Mitterrand contre Balladur et aux inquiétudes relatives à la révélation par *Paris-Match* de l'existence de Mazarine (p. 59 et 83 de la réédition en poche, Plon, L'Abeille, 2021).

- 3 Thomas Deltombe, « François Mitterrand, précurseur de la Françafrique », dans Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara, Benoît Collombat, Thomas Deltombe (dir.), *L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, Paris, Seuil, 2021, p. 153-163.
- 4 Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994)*, Rapport remis au président de la République le 26 mars 2021, en ligne : <<https://www.vie-publique.fr/rapport/279186-rapport-duclert-la-france-le-rwanda-et-le-genocide-des-tutsi-1990-1994>>.
- 5 Alain Gabet et Sébastien Jahan, « Le chemin de Kigali. Stéphane Audoin-Rouzeau et le génocide tutsi au Rwanda », *Cahiers d'histoire*, n° 145, 2020, p. 137-167.
- 6 Nous reprenons ici les résultats de la recherche de Thomas Deltombe, « 'Françafrique' : le destin méconnu d'un néologisme », dans Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara et al. (dir.), *L'Empire qui ne veut pas mourir...*, op. cit., p. 22-25.
- 7 François-Xavier Verschave, *La Françafrique. Le plus long scandale de la république*, Paris, Stock, 1998, 379 p.
- 8 Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara et al. (dir.), *L'Empire qui ne veut pas mourir...*, op. cit., p. 13-14.
- 9 Ndango Samba Sylla et Fanny Pigeaud, « La laisse monétaire : contestation et consolidation du système CFA », *Ibidem*, p. 383-392.
- 10 « 'Tout changer pour que rien ne change ?' : le temps long de la Françafrique », entretien avec Thomas Borrel et Thomas Deltombe, réalisé par Alain Gabet et Sébastien Jahan, *Cahiers d'histoire*, n° 154, 2022, p. 155-167.
- 11 Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara et al. (dir.), *L'Empire qui ne veut pas mourir...*, op. cit. Il en a été rendu compte dans le numéro 154 des *Cahiers d'histoire*.
- 12 François Graner est notamment l'auteur d'un livre important et original sur l'imaginaire des officiers français impliqués au Rwanda, *Le Sabre et la machette* (Mons, Tribord, 2014, 252 p.) dont nous avons rendu compte en 2016 dans le numéro 131 des *Cahiers d'histoire*. Il est également le co-auteur, avec Raphaël Doridant, de *L'État français et le génocide des Tutsis au Rwanda* (Marseille, Agone, 2020, 513 p.). Ce livre a fait l'objet d'un compte rendu et d'un entretien, paru en 2021 dans le numéro 148 des *Cahiers d'histoire*.
- 13 Nadia Yala Kisukidi, « Françafrique, mémoires vives », dans Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara et al. (dir.), *L'Empire qui ne veut pas mourir...*, op. cit., p. 957 et 960.
- 14 Karine Ramondy, *Leaders assassinés en Afrique centrale, 1958-1961. Entre construction nationale et régulation des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2020. Elle déplore que la vision franc africaine ait, selon elle, contribué à nier « l'historicité propre de l'Afrique » en caricaturant les leaders du continent comme de simples « marionnettes » instrumentalisées dans le cadre de « réseaux clientélistes » (p. 371-372).
- 15 Jean-Pierre Bat, *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012, p. 37-38.
- 16 L'ambition affichée de dévoiler des « logiques de l'ombre » et l'action de « réseaux occultes » et criminels a, en effet, suscité régulièrement des procès en complotisme contre François-Xavier Verschave, souvent pauvrement argumentés. Par exemple : Claudine Vidal, « La politique de la France au Rwanda de 1990 à 1994. Les nouveaux publicistes de l'histoire conspirationniste », *Les Temps Modernes*, février-mars 2007, n° 642, p. 117-143.
- 17 La question d'histoire contemporaine pour l'agrégation 2023 porte sur le sujet suivant : « Les sociétés africaines et le monde : une histoire connectée (1900-1980) ».
- 18 Guillaume Blanc, *Décolonisation. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Seuil, « Point Histoire », 2022, 530 p. Le chapitre X est sobrement mais justement intitulé « Françafrique » (p. 365-407).
- 19 Jean-Pierre Bat, « "Big brother" ou la géopolitique africaine de Félix Houphouët-Boigny », dans Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara et al. (dir.), *L'Empire qui ne veut pas mourir...*, op. cit., p. 299-307.
- 20 Nadia Yala Kisukidi, « Françafrique, mémoires vives », *Ibid.*, p. 957.
- 21 Véronique Dimier, « La Françafrique est-elle spécifiquement française ? », *Politique africaine*, n° 166, 2022/2, p. 197-202.
- 22 Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara, Benoît Collombat, Thomas Deltombe, « Pour une analyse systémique de la Françafrique », *Politique africaine*, n° 166, 2022/2, p. 207-215.
- 23 Voir notamment l'action du collectif « Accès aux archives publiques », dont les développements peuvent être suivis sur le site : <www.archivistes.org>.
- 24 Voir la mise au point d'André-Michel Essoungou et Fanny Pigeaud, « Des médias au diapason de l'Élysée. Les voix de la 'Françafrique' », *Le Monde diplomatique*, septembre 2022, p. 20.
- 25 Achille Mbembé, *Les Nouvelles relations Afrique-France : relever ensemble les défis de demain*, Rapport remis au président de la République française en octobre 2021, p. 4-6.

26 « ‘Tout changer pour que rien ne change ?’ : le temps long de la Françafrique », entretien cité, p. 159-164.

27 Achille Mbembé, *Les Nouvelles relations Afrique-France...*, op. cit., p. 7.

28 Cette milice criminelle est, par exemple, suspectée d’avoir participé, aux côtés de l’armée malienne, au massacre de Moura (mars 2022), récemment documenté par un rapport accablant du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l’homme : <<https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2023/05/malian-troops-foreign-military-personnel-killed-over-500-people-during>>.

Pour citer cet article

Référence papier

« La Françafrique, un néocolonialisme français », *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, 157 | 2023, 13-21.

Référence électronique

« La Françafrique, un néocolonialisme français », *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique* [En ligne], 157 | 2023, mis en ligne le 21 septembre 2023, consulté le 27 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/21815> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.21815>

Droits d’auteur



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>